



TAOL LAGAD WAR TREGAD

Bulletin municipal n°37 - 2022



©Loïc PETILLON



SOMMAIRE

2 Sommaire / Etat civil

3 Le Mot du Maire

4 Informations diverses

8 Finances

9 Environnement

11 Action sociale

15 Jeunesse

16 Vie scolaire

17 Le C.L.P.E

18 Vie associative

21 Zoom sur ...

22 Notre histoire

TREOGAT – Bulletin d'informations municipales

Mairie de Tréogat – 3 rue de la Mer

☎ 02 98 87 60 81

mairie@treogat.fr

www.treogat.fr

Comité de rédaction : Membres de la commission communication

Crédit photos : Loïc PETILLON – Thierry QUEFFELEC – Annie LANNOU – Elodie BUREL – Bibliothèque municipale – Le Télégramme – Les Pongistes Bigoudens – CLPE

Le bulletin municipal est diffusé aux résidences principales. Il est disponible en mairie ou sur le site Internet de la commune.

ETAT CIVIL

Naissances

*Pas de naissances en 2022
(4 en 2021)*

Mariages

*2 mariages en 2022
(3 en 2021)*

10.09.2022 Cyril PERCHEC et Eva MALLET – 1251 Kergroas – Route de la mer

08.10.2022 Pierre GENTRIC – 193 Ty-Palud et Nadine SCOUL – 45 Rue Navarin – Brest

Décès

*4 décès en 2022
(6 en 2021)*

30.05.2022 Germaine GLOAGUEN née SERGENT 70 ans – 7 Estrevet Glaz

03.07.2022 Marie Jeanne DURAND née SAVINA 98 ans – 2 rue des Alizés

19.07.2022 Xavier LE BORGNE 71 ans – 289 Kerjean Conseiller municipal de mars 1983 à mars 1989

14.11.2022 Americo Gomes DA COSTA 82 ans – 11 rue des Genêts

Décès des personnes nées à Tréogat

29.12.2021 Marie-Thérèse ARNOULT – 84 ans PLONEOUR KERAMOINE LANVERN

08.01.2022 Jean YANNIC – 92 ans BREST Kerbinigou

28.07.2022 Lisette SAVINA – 92 ans PONT-L'ABBE Pencleuz

03.09.2022 Célestine BOISSEL – 87 ans PLONEOUR Lahadic LANVERN

14.09.2022 Monique BRIEC – 83 ans PONT-L'ABBE Leziric

08.11.2022 Jacques LE GOFF – 75 ans BREST Minven

17.11.2022 Marie-Jeanne BRIEC – 87 ans PLONEOUR Leziric LANVERN

LE MOT DU MAIRE

Les élus du conseil municipal de Tréogat et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Nous avons une pensée particulière pour toutes celles et tous ceux qui nous ont quitté en 2022.

L'année écoulée a vu la situation sanitaire s'améliorer même s'il ne faut pas baisser la garde.

Nous avons pu mettre en place, comme l'année dernière le repas des aînés à Penmarc'h. La première Maison d'Assistante Maternelle a ouvert ses portes dans la commune.

Une réunion publique a pu avoir lieu avec le partenariat de Kernavélo concernant la mobilité avec notamment les besoins et les possibilités d'aménagement de pistes cyclables.

Concernant les projets :

- Le lotissement l'orée du bois, comprenant 7 parcelles, réservées aux primo-accédants seront proposées à la vente fin 2023. Les négociations pour le cahier des charges sont en cours de finalisation.
- Le projet d'aménagement devant l'école et la mairie est en cours d'étude avec la commission municipale chargée des travaux.
- Les élus vous proposerons deux autres projets possibles avec un city park et un parcours santé qui seront soumis à votre réflexion, afin que les citoyens participent avec la municipalité, à la faisabilité dans le cadre des moyens budgétaires de la mairie.

Bientôt, je participerai à cet échange démocratique en tant que simple citoyen puisque comme le savez j'ai démissionné de ma fonction de Maire pour raisons personnelles, ainsi que de mon mandat de vice-président en charge de l'habitat et du littoral, à la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Je suis certain que la nouvelle équipe et son futur maire seront à votre écoute pour améliorer encore plus le quotidien de la commune.

Prenez bien soin de vous ainsi que de vos proches.



Jean-Pierre MIAGOUX

BLOAVEZ MAD

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Pour information ou pour rappel, l'abandon de déjection sur la voie publique peut être sanctionné par une contravention de 35 € selon le code pénal (article R632-1) et de 68 € selon le code de la santé publique.

En conséquence, tout propriétaire est tenu de procéder au ramassage de déjection de son animal sur toute partie du domaine public communal.



L'article 19 de l'arrêté n°2012 – 0244 du 1^{er} mars 2012, portant sur la réglementation des bruits de voisinage dans le département du Finistère, prévoit les horaires de travaux dans les propriétés suivantes :

- De 8h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- De 9h00 à 19h00 les samedis
- Du 10h00 à 12 h00 les dimanches et jours fériés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, les mesures suivantes doivent être mises en place impérativement :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour,
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés en mairie





PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants



Restez informé, prévenu, alerté !

Toute l'actualité de la commune en temps réel

et en toute simplicité !

La mairie vous offre l'application **PanneauPocket** pour toujours mieux vous informer et vous alerter

- Evénements
- Information de coupures réseaux
- Travaux
- Alertes météo, préfectures ...

Télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur votre store

Rechercher **TREOGAT** sur l'application et cliquer sur le cœur 🧡 à côté du nom de la commune pour l'ajouter en favori

Pas de Smartphone ni de tablette ?

Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

100% **100%** **0%**
GRATUIT **ANONYME** **PUBLICITE**

INFORMATIONS DIVERSES

SECURITE ROUTIERE

Le rétrécissement sur la route de la mer est désormais terminé. Cette action souhaitée par la municipalité de Tréogat pour sécuriser l'entrée et la sortie d'agglomération, a permis de réduire la vitesse excessive de certains véhicules.

L'action réalisée est entièrement financée par la CCHPB.

Le résultat est plutôt positif et satisfait la majorité des riverains qui constatent une baisse de la vitesse.

Le respect des limitations de vitesse est l'affaire de tous les automobilistes et nécessaire pour une sécurité routière optimale.



Quentin OUDRY : Nouvel employé aux services techniques

Arrivé aux services techniques de la commune en février 2022, plombier chauffagiste de formation, il a travaillé dans différents corps de métiers du bâtiment (menuiserie, maçonnerie). Il a également travaillé dans la vente en magasin de bricolage et plusieurs années dans le transport routier. Auparavant, Quentin a eu l'opportunité de mettre ses compétences au service de deux communes du pays bigouden : espaces verts et bâtiment. La polyvalence de ce poste correspond à ses attentes. Son parcours varié et l'expérience acquise durant sa carrière seront mis au service de la commune de Tréogat.

TELETHON 2022

Une fois de plus les communes de Tréogat et Peumerit ont uni leur force pour le Téléthon.

C'est ainsi qu'une trentaine de bénévoles était mobilisée pour l'opération crêpes, qui a permis la confection et la vente de 200 douzaines de crêpes et 500 kouings.

81 convives se sont régalés autour d'un repas crêpes le samedi soir.

Lors de cette journée, Zoé, Laura, Hélène et Nolwenn ont animé un atelier créatif pour les enfants, avant l'arrivée du Père Noël.

La randonnée organisée le dimanche 4 décembre a rassemblé près d'une quarantaine de participants.

Un grand merci aux bénévoles pour leur participation et leur implication au Téléthon.

Grâce à eux, la recette versée s'élève à 3417,62 € (dont 2563,32 € suites aux animations et 854 € de dons).



CULTURE

Duo harpistes

Les deux musiciens, Claude Le Brun et Tidiane Dia, ont fait vivre un moment magique en soirée le 26 août à leur auditoire dans l'église Saint-Boscat.

Devant une centaine de personnes, les deux artistes ont croisé les influences de leur répertoire respectif dans un voyage musical à la harpe entre Bretagne et Mali. Les deux instruments sont des harpes : la celtique et la kora.

Le répertoire a fait revivre les gwerz bretonnes et les musiques du désert malien avec des notes vibrantes, récréant là une atmosphère toute particulière. L'église de Tréogat ayant une acoustique compatible avec la musique.

Ces deux harpes ont entamé un dialogue inter-frontière de haut vol.



COMMEMORATIONS 2022



Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont eu lieu conjointement avec Peumerit pour rendre hommage aux anciens combattants et victimes des deux guerres mondiales.

Le 8 mai, après le dépôt de gerbe c'est Lilian, élève de l'école de Tréogat, qui a lu le texte pour les anciens combattants.

Ces cérémonies étaient l'occasion de rappeler que la paix reste fragile de par les événements du conflit Russo-Ukrainien.

REDADEG 2022

La municipalité a apporté sa participation pour l'édition de la course de la Redadeg le 23 mai.

C'est une course de relais solidaire, festive et populaire sans compétition, ouverte à tous. Chaque kilomètre est vendu aux particuliers, aux collectivités, aux entreprises, aux associations ...

L'évènement mobilise des milliers de participants à travers les 5 départements bretons.

Les bénéfices sont redistribués à des projets qui favorisent l'usage de la langue bretonne au quotidien dans la vie sociale et familiale.

Le passage prévu vers 23h a finalement eu lieu à 0h15, le kilomètre a été parcouru par Mr le Maire et un adjoint au km



AR BREZHONEG

ANALYSE DE L'EAU DU RESEAU

Au 07 octobre 2022: Nitrate en mg/l/N03

Résultat : 39 - Norme : 50

Anciennement connue sous la dénomination « Maison de services au public », la MSAP a été labellisée « France services » début janvier 2022.

A la suite de cette labellisation, 5 nouveaux partenaires nationaux (le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, les Finances Publiques, l'Assurance Retraite et la Poste) ont rejoint la structure.

Depuis septembre 2022, Les Finances Publiques organisent d'ailleurs 2 permanences mensuelles en présentielle (les 1^{er} et 3^e mercredis du mois) dans nos locaux, portant donc le nombre de partenaires à 23 au total.

L'Espace « France services » est ouvert à tous et c'est un lieu d'accueil, d'informations, d'aide aux diverses démarches administratives avec l'utilisation des services en ligne.

C'est aussi un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste

Cet espace est ouvert à tous (idéalement sur rendez-vous). Nos agents « France Service » sont formés et s'appuient sur leur réseau de partenaires nationaux (9 au total) mais aussi locaux pour aider le public dans les démarches les plus complexes, comme la demande d'immatriculation d'un véhicule, une pré-demande de passeport, une création de compte AMELI (CPAM), une demande de RSA, la déclaration RSA ou prime d'activité ...

France services accueille également de nombreux partenaires lors de permanences (avec ou sans rendez-vous) : Comme par exemple la Mission Locale qui reçoit les 16/25 ans en recherche d'emploi ou de formation, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat qui accompagne les entreprises dans leur projet, le Réseau Tynéo ou l'ADIL concernant l'habitat et la rénovation énergétique, les assistantes sociales du CDAS ...

NB : La liste des partenaires France services et le planning des permanences est disponible sur le site www.cchpb.bzh/maisonfranceservice mais aussi mis à disposition dans les locaux France services.

Nous donnons également accès à deux postes informatiques en libre-service pour réaliser toutes les différentes démarches en autonomie ou avec l'aide d'un agent « France services » (mais également pour effectuer des impressions ou numériser des documents).

Peu à l'aise avec le numérique ?

Emploi, aides sociales, transports, logement... Difficile pour l'usager d'échapper aux outils numériques et aux démarches en ligne.

La conseillère numérique qui est arrivée dans la structure en avril 2022, est là pour guider et apporter un soutien dans les usages numériques du quotidien. À travers un accompagnement individuel ou des ateliers collectifs, elle contribue à la formation et l'autonomisation des usagers les plus éloignés du numérique.

Sur le premier trimestre 2023, un atelier thématique (de 2h maximum) est proposé chaque semaine : ordinateur Windows, tablette et smartphone Android, sécurité numérique et démarches administratives en ligne. Renseignement et inscriptions au 02 98 54 49 04 ou par e-mail conseillere.numerique@cchpb.com

Courant février 2023, une responsable « France services » viendra compléter l'équipe actuelle.

CONTACTS

2A rue de la mer à Pouldreuzic

Du lundi au jeudi 9h00 à 12h00
et de 13h30-17h00

02.98.54.49.04
franceservices@cchbp.com

URBANISME 2022

- **8 permis de construire délivrés : 3 résidences principales, 2 rénovations et 1 extension et rénovation d'habitation, 1 extension d'un préau, 1 création d'un logement locatif sur ancien bâtiment agricole).**
- **12 déclarations préalables et 17 certificats d'urbanisme**
- **2 ventes de maisons.**

L'instruction des actes d'urbanisme est assurée par le service instructeur de la communauté de communes du pays bigouden sud

Coût pour la commune en 2021 : 5 784 €

Budget communal voté le 31 mars 2022

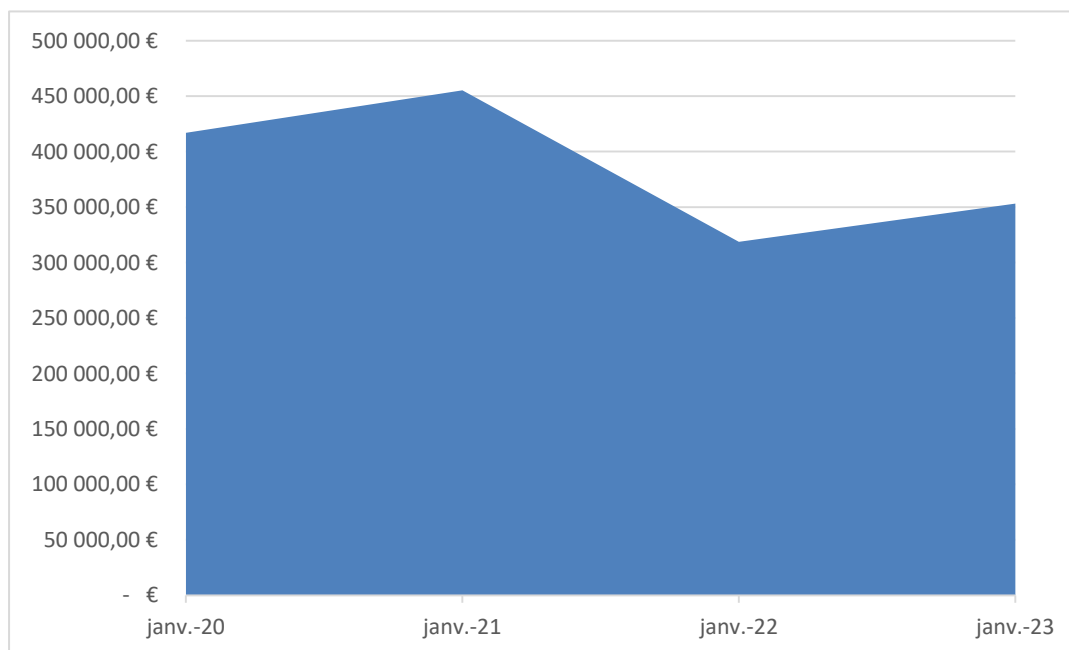
Section de fonctionnement	
Dépenses et recettes	645 275 €
Section d'investissement	
Dépenses	140 772 €
Recettes	450 191 €

Un excédent de fonctionnement de 69 673 € a été dégagé en 2022.

Ce dernier permettra de financer le remboursement de l'emprunt en cours ainsi que les investissements à venir.

EMPRUNT (1 SEUL EN COURS)		
	CAPITAL RESTANT DU 01/01/2023	DERNIERE ECHEANCE
ESPACE PERISCOLAIRE ET ASSOCIATIF	69 083.01 €	01/10/2032
TOTAL	69 083.01 €	

Evolution de la trésorerie



ENVIRONNEMENT

La loi Labbé du 6 février 2014, complétée par l'arrêté du 15 janvier 2021 va généraliser les interdictions d'usage des produits phytosanitaires* à l'ensemble des terrains ouverts au public qu'ils soient publics ou privés.

A cette occasion une nouvelle plaquette « Loi labbé2 » a été créée.

Comment appliquer
LA LOI LABBÉ ?
et son arrêté d'extension
du 15 janvier 2021

L'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics et privés

**Utilisation de produits phytosanitaires
INTERDITE**

SAUF les produits : de bio-contrôle, qualifiés à faible risque ou à usage autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique

A compter du
1er juillet 2022

**Utilisation de produits phytosanitaires
AUTORISÉE**

Sous conditions de respecter les autres réglementations en vigueur

Jusqu'au 1er janvier 2025

En cas de doute contactez votre animateur de bassin versant

Date de mise à jour du document : Décembre 2021
Contenu de la plaquette validé par la DINAP et DREAL Bretagne en décembre 2021

En synthèse :

A compter du 1er juillet 2022 :

- Il est interdit d'utiliser et de faire utiliser des produits phytopharmaceutiques* dans les :
 - Les Cimetières, Parcs et jardin, Espaces verts, Voiries, Forêts, lieux de promenade, propriétés privées à usage d'habitation. (comprenant notamment les jardins des copropriétés, les parcs et jardins privés)
 - Les hôtels et les auberges collectives, les hébergements, les terrains de campings et les parcs résidentiels de loisirs
 - Les jardins familiaux et les parcs d'attraction
 - Les zones accessibles au public dans les zones destinées au commerce,
 - Les voies d'accès privées, les espaces verts et les zones de repos sur les lieux de travail
 - Les zones à usage collectif des établissements d'enseignement
 - Les établissements de santé, les maisons de santé et les centres de santé
 - Les établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés
 - Les maisons et domiciles d'assistants maternels mentionnés
- Les particuliers ne peuvent plus faire appel à des prestataires pour entretenir leurs jardins avec des produits phytosanitaires. (sauf bio-contrôles, qualifiés à faibles risques compris et utilisables en AB)
- Seules des raisons de sécurité comme cela peut être le cas dans des zones difficiles d'accès et les aérodromes ou des problèmes sanitaires graves pourront permettre l'usage de produits phytosanitaires.

A compter du 1er janvier 2025 :

- L'interdiction s'applique aux équipements dont l'accès est réglementé, maîtrisé et réservé aux utilisateurs pour les lieux suivants : terrains de grands jeux, les pistes d'hippodromes et les terrains de tennis sur gazon, elle s'applique aussi aux golfs et aux pratiques de golf, uniquement s'agissant des départs, greens et fairways.
- L'interdiction ne s'applique pas aux usages des produits phytopharmaceutiques, figurant sur une liste établie pour une durée limitée par les ministres chargés des sports et de l'environnement, pour lesquels aucune solution technique alternative ne permet d'obtenir la qualité requise dans le cadre des compétitions officielles.

Les zones humides, un patrimoine mondial reconnu par une convention et un label.

Les milieux humides comptent parmi les écosystèmes les plus productifs et diversifiés de la planète. Les fonctions qu'ils assurent sont le fondement de multiples services indispensables à la vie et au bien-être humain : maintien de la biodiversité, atténuation des crues et des sécheresses, contribution à l'amélioration de la qualité de l'eau, atténuation du changement climatique, production de ressources naturelles, patrimoine paysager et culturel...

La Convention de Ramsar (ville d'Iran où a été signée la convention, le 2 février 1971) est un traité intergouvernemental visant la conservation et l'utilisation durable des zones humides. Le label associé à cette convention valorise des milieux humides dont l'utilisation par l'Homme a permis de conserver une forte qualité écologique.

Le label permet de mettre également en lumière les dimensions sociales et culturelles associées à ces milieux. La désignation en tant que site Ramsar constitue pour chaque zone humide concernée, un label de reconnaissance de leur importance internationale, et l'appartenance à un réseau mondial de sites

Le 5 septembre 2021 dans le cadre du congrès mondial de l'UICN à Marseille, la baie d'Audierne a été labellisée « site Ramsar ». Le label international Ramsar valorise des milieux humides dont l'utilisation par l'Homme a permis de conserver une forte qualité écologique. Le label permet de mettre également en lumière les dimensions sociales et culturelles associées à ces milieux.

Le site de la baie d'Audierne, vaste milieu humide de plus de 2400 ha présente des caractéristiques écologiques remarquables : un ensemble rare de dunes et de marais, les 2 plus grands étangs naturels du Département, plus de 1000 espèces animales dont plus de 300 espèces d'oiseaux, une flore riche de plus de 700 espèces, et fait l'objet d'une gestion et d'usages qui ont permis de maintenir cette qualité au fil du temps.

Le label s'appuie sur un projet Ramsar pour le territoire, construit par les communautés de communes du Haut Pays Bigouden et du Pays Bigouden Sud avec l'accompagnement de la Cellule d'Animation sur les Milieux Aquatiques et la Biodiversité (Département du Finistère et Forum des Marais Atlantiques), d'une équipe de recherche en géographie sociale (Université Rennes 2 et Orléans), de nombreux partenaires naturalistes et experts, et en concertation avec les associations et les habitants. Ce projet s'articule autour de 3 objectifs : connaissance, valorisation de la baie et animation de la démarche dans le temps.

LABEL RAMSAR





Samedi 17 septembre, les aînés se sont retrouvés pour le traditionnel repas annuel. 53 personnes ont répondu présents à l'invitation de la municipalité. Cette année, c'est au restaurant « le Grand Bleu » à Penmarc'h qu'ont débuté les festivités. Rires et chansons étaient au rendez-vous. L'après-midi s'est ensuite prolongé au Guilvinec, à la cité de la pêche Haliotika, où deux visites guidées étaient prévues. Cette belle journée laissera, nous l'espérons, à chacun un excellent souvenir.



Les colis de Noël 2022

Comme chaque année, un colis de Noël est distribué aux aînés de 80 ans et plus, qui ne pouvaient participer au repas du 17 septembre.

30 colis ont été soigneusement préparés par la commission d'action sociale.

Chacun étant composé de produits locaux et d'un plaid pour tenir chaud au cœur de l'hiver. Le tout accompagné de la carte de vœux et de dessins réalisés par les élèves de l'école.

C'est avec grand plaisir que les membres de la commission ont remis à chaque personne le colis, à domicile ou en maison de retraite. Ces visites ont permis un moment d'échanges et de partages apprécié de chacun.



DISPOSITIF VAS-Y

Des ateliers informatiques pour les plus de 60 ans en partenariat avec le Dispositif Vas-Y de la Fondation Ildys ont été mis en place en novembre et décembre 2022 et suivis par une quinzaine de personnes.

Le but des ateliers soit en individuel, soit en groupe, était de permettre à chacun de :

- développer des compétences à l'utilisation d'outils numériques,
- progresser sur les démarches en ligne,
- optimiser l'utilisation de sa boîte mail,
- approfondir certaines connaissances avec leur ordinateur, tablette ou Smartphone.



CONTACTS

Vas-Y Ildys
40 rue Georges Clémenceau
29400 LANDIVISIAU
06 34 84 57 49
vas-y@ildys.org
www.vas-y.bzh

CONTACTS

ADMR DU HAUT PAYS BIGOUDEN
6 bis, rue Ar Mor
29710 LANDUDEC
02 98 91 59 94
hautpaysbigouden@admr29.bzh

ADMR DU HAUT PAYS BIGOUDEN

A tous les âges de la vie, l'ADMR est à vos côtés.

L'association assure un service global pour le maintien à domicile des personnes âgées en lien avec toutes les autres structures (cabinets infirmiers, médecins ...) pour «Le Bien vieillir à domicile »

Elle apporte des solutions personnalisées à l'ensemble de la population pour un peu plus de confort, retrouver un équilibre familial et tout simplement continuer à vivre chez soi. Les aides à domicile accompagnent pour des animations et réalisent également des activités de loisirs.

Notre système de télésurveillance FILIEN ADMR complète cette offre pour mieux vivre chez soi en toute sécurité et de façon autonome.



ASSOCIATION CREONS DU LIEN

Le vendredi 14 octobre, le centre communal d'action sociale et l'association « créons du lien » ont co-organisé une sortie à la Maison de la Baie d'Audierne.

La Maison de la Baie d'Audierne est une ancienne longère située sur les bords de l'étang de Saint Vio à Tréguennec. Depuis 2019, les bénévoles de l'association des Amis de la Baie d'Audierne se sont donnés pour mission de faire revivre ce lieu et d'en faire un centre de connaissances et d'échanges.

Une vingtaine de participants a ainsi pu découvrir le film « Vol au-dessus de la baie », un voyage virtuel de la pointe de Penmarc'h jusqu'à la pointe du Raz.



Les différentes expositions photos ont également beaucoup plu.

L'après-midi s'est clôturée par un bon goûter. Tous les participants sont fin prêts à se retrouver pour d'autres sorties.



CONTACT

Association Créons du lien
06.86.77.62.81

CHASSE AUX OEUFs



Le dimanche 17 avril, sous un magnifique soleil, s'est déroulée la première chasse aux œufs de la commune, organisée par le centre communal d'action sociale.

Avant d'aller à Rome, les cloches de Pâques ont caché leurs chocolats dans le jardin public, qui pour cette occasion s'est orné de ballons et différentes décorations.

Cette joyeuse matinée a ravi les enfants et leurs parents.

Les personnes âgées de plus de 80 ans ont également reçu des chocolats distribués par les membres de la commission.

JOURNEE INTERGENERATIONNELLE

Le samedi 30 avril a eu lieu la journée intergénérationnelle sur le thème "Y'A DE LA JOIE !". Une joie partagée par près de 700 personnes.

Ce fut une journée conviviale et festive avec au programme : Le yoga du rire, cours d'équilibre et danse, défilé de mode intergénérationnel extra, chant "Y'a de la joie" - Animation Miaggio pour oublier le handicap et profiter des bienfaits des activités de plein air, on a pu essayer la trottinette pour fauteuil roulant, le vélo pousseur...

Pour 2023 cette journée est prévue le samedi 8 avril à la Halle Raphalen à Plonéour Lanvern.



DEPISTAGE AUDITIF



Le 4 juin, en collaboration avec la commune de Peumerit, et en partenariat avec l'association finistérienne sourdine, une opération de dépistage auditif a eu lieu.

Sourdine est une association dédiée à l'accompagnement des personnes malentendantes, ainsi qu'à la prévention des risques pour l'audition.

Cette matinée a connu un large succès avec 25 personnes qui ont pu effectuer un bilan et ont été informées sur leurs capacités auditives.

Un grand merci à l'association.

MAM LES « TY MARCASSINS »

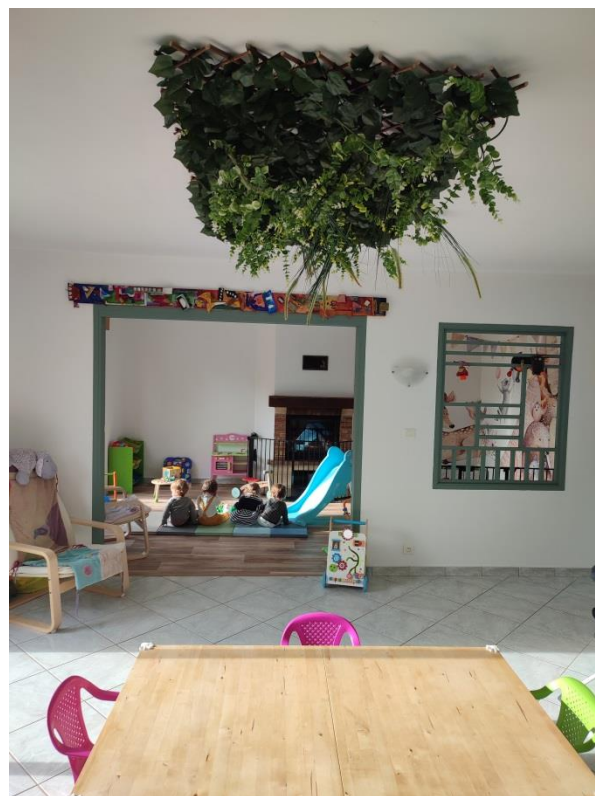
La nouvelle MAM (maison d'assistantes maternelles) les « ty marcassins » a ouvert ses portes le 1^{er} septembre. Elle se situe au 2 rue des châtaigniers dans le bourg.

Trois assistantes maternelles composent l'équipe : Mmes Laëtitia COUPA BECHENNEC, Laëtitia CAUCHOIS et Emmanuelle BARGAIN.

Cette MAM a une capacité de 12 enfants soit 4 pour une assistante maternelle et accueille des enfants de deux mois 1/2 jusqu'à trois ans. Ces enfants viennent de communes environnantes : Plozévet, Pouldreuzic, Plovan, Tréguennec et Plonéour Lanvern.

CONTACTS

07 49 12 15 41
marcassins.m@gmail.com



DIHUN



Au mois de juin, la salle des passagers du vent a accueilli l'école de musique Dihun.

Les jeunes qui suivent les cours de musique sur différents instruments (violin, batterie, accordéon..) toute l'année, ont pu présenter aux spectateurs l'évolution de leur formation sur leur instrument respectif.

Beaucoup de dextérité, de travail et de répétitions pour ces jeunes musiciens qui seront peut-être de futurs virtuoses.

Cette soirée s'est achevée sous une pluie d'applaudissement pour remercier les artistes.



Après une année de travail avec la référente de l' AME (aire marine éducative), Aurélie ROUSSEL de la communauté de Communes et l'association Bretagne Vivante, les élèves de Kristell LE GOFF ont défini une zone riche en biodiversité englobant une partie de la plage, du cordon de galet, de la roselière présents sur la commune de Tréogat. Zone sur laquelle, ils ont constaté un problème, un sujet sur lequel ils pourraient agir.

Ils ont déterminé que la pollution de la plage et le passage des promeneurs posaient un problème pour la nidification des gravelots à collier interrompu. Les enfants ont organisé avant cette période de nidification un nettoyage de la plage, événement auquel étaient conviées les familles. Mme DUFOUR, animatrice nature à la communauté de communes et l'association Bretagne Vivante étaient présentes pour sensibiliser enfants et parents. A l'issue de l'année 2021-2022, après que les élèves soient intervenus pour présenter avec brio leur projet face aux élus. Le vote, à l'unanimité, du conseil municipal a officialisé cette zone d'étude. L'école a ainsi obtenu le label d'Aire Marine Éducative. Belle récompense méritée pour cette initiative et pour le travail qu'ils ont mené.



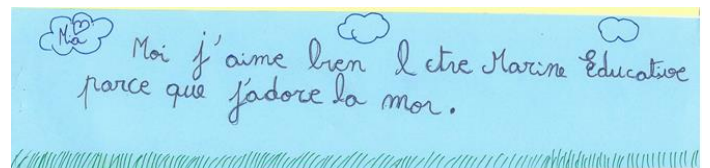
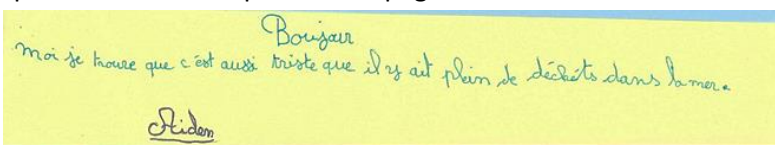
Cette année, les CE1, CE2, CM1 et CM2 poursuivent donc ce beau projet avec Mme BOUCHER, leur institutrice. Ils ont travaillé avec Marie COLIN, illustratrice et graphiste sur l'observation du site choisi, de sa diversité pour élaborer une affiche représentant la plage de Kerbinigou, lieu central de l' AME.

Ils ont profité d'une randonnée, le 29 septembre, pour dessiner sur place les éléments emblématiques et faire le tour de la zone. Les élèves ont pu lister les différents milieux, visiter la station de bagage encore en activité à ce moment-là et questionner les bénévoles sur places.

A l'issue de cette randonnée, ils ont déterminé en conseil d'élèves le thème de leur travail cette année. Les enfants sont très sensibles à la pollution visible sur nos côtes, particulièrement la pollution plastique. Ils ont décidé de travailler sur le milieu très riche de la roselière.

Courant février 2023, un intervenant de Bretagne Vivante, spécialisé dans les amphibiens va intervenir en classe pour leur présenter ces animaux et ce qui les menace dans cette zone. A l'issue de cette intervention, ils retourneront sur le site pour mieux définir leur projet et leur action.

En parallèle, les enfants ont tous travaillé leur adresse en vélo, sur la cour afin d'être prêts, au printemps, à rouler sur la route et que l'accès à l' Aire Marine Educative soit facilité. Les parents et grands-parents sont également nombreux à avoir passé l'habilitation pour accompagner les enfants.



Au mois d'avril 2022, 10 élèves ont également participé au championnat régional d'échecs. Ils ont obtenu une belle 4e place qui récompense leur investissement dans ce jeu. Ils poursuivent la compétition au championnat départemental pour cette année scolaire. Souhaitons leur bonne chance et peut-être une 1e place.

Merci, à nos écoliers et au corps enseignant, pour ces initiatives de sensibilisation à notre environnement qui nous est cher et précieux.

Merci également d'avoir participé au travail sur le diagnostic culturel mené conjointement par la CCHPB et la CCPBS. Il s'agissait d'avoir leurs avis et leurs regards sur la culture. Leurs réponses ont permis d'étoffer ce diagnostic en plus des élus, associations, acteurs culturels... du territoire.

L'investissement du CLPE est important au sein de l'école.

Grâce à leurs actions régulières cela permet de participer au financement des activités scolaires et extra scolaires des enfants.

En 2022, ils ont ainsi organisé des ventes durant l'année avec notamment la bourse aux vêtements et une porte ouverte à l'école les hirondelles. Cette journée placée sous le signe de la convivialité a connu un franc succès.

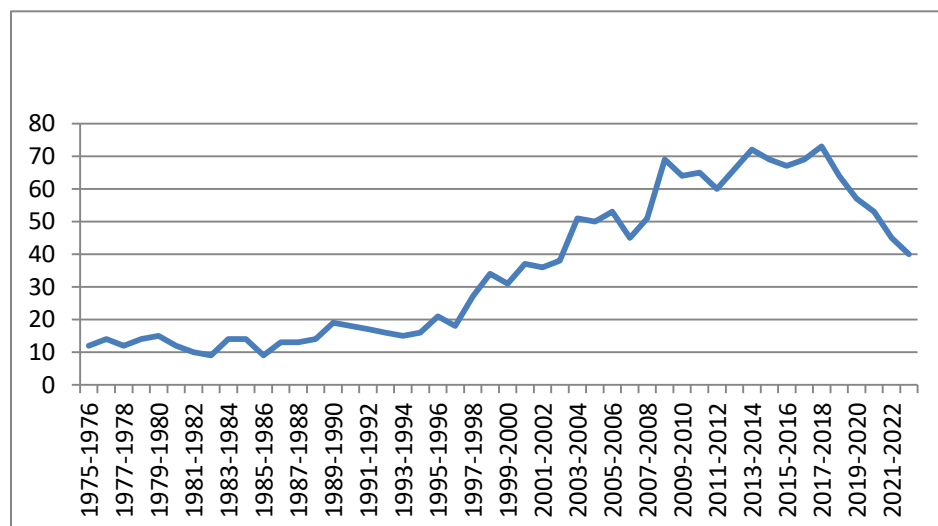
Un nouveau bureau redémarre l'année et déjà des rendez-vous sont prévus avec :

- un repas à emporter (date à définir),
- une bourse aux vêtements au printemps,
- une kermesse en juin...

Souhaitons à cette nouvelle équipe, grâce à leurs actions, de maintenir cette dynamique pour l'école et contribue à renforcer le lien social sur notre commune.



Le bureau du CLPE : Lucile GONIDEC, membre, Sophie GOLOMER, secrétaire, Anne GUIRRIEC, vice-présidente, Sandra TANGUY, présidente, Sabrina FERREIRA DA COSTA, membre, Marina JAOUEN-CHATELAIN, trésorière



Effectifs de l'école depuis 1975

ASSOCIATION DES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque a fêté ses 30 ans

Le Covid a entraîné une forte baisse de la fréquentation de la bibliothèque.

C'est dans le but de relancer son activité que l'association a profité de l'opportunité offerte par les 30 ans de la création de la bibliothèque pour organiser une journée d'animations le samedi 1^{er} octobre avec au programme :

Portes ouvertes de 10h à 17h.

Le matin, rencontre avec Sophie DENIS, Martine QUEFFELEC, François BOURGEON et Pierre GOULETQUER.

L'après-midi, loisirs créatifs destinés aux enfants.

En fin d'après-midi, conférence de Pierre GOULETQUER « Cours d'eau, chemins, menhirs en Pays Bigouden » qui a passionné environ 90 personnes.

Un grand merci à tous les intervenants.

En réalité la bibliothèque a vu le jour en juin 1989 à l'initiative du Comité d'Animation.

Le projet a été monté par des bénévoles, notamment Josiane LE GOFF et Marie DOUGUET qui en ont été les chevilles ouvrières, sans oublier Claudie BALOUIN qui les a rejointes un peu plus tard.

La bibliothèque a été aménagée avec l'accord et l'aide financière de la commune, dans une pièce à l'étage d'un ancien logement d'instituteurs. L'autre pièce servant de laboratoire photo et le rez-de-chaussée aménagé en salle de réunion. Les locaux ont été inaugurés en juin 1989 en présence du Député Ambroise GUELLEC.

Le fonds documentaire a été alimenté initialement par des dons, quelques acquisitions et par la Bibliothèque Centrale de Prêts du Conseil Général du Finistère.

La bibliothèque est devenue communale en 2006, date de la création de l'association des Amis de la Bibliothèque qui gère la bibliothèque municipale dans le cadre d'une convention avec la commune



L'association a également organisé une soirée Halloween le lundi 31 octobre qui a réuni beaucoup d'enfants et de parents.

La bibliothèque fonctionne en liaison avec l'école. Les élèves viennent par petits groupes sur le temps scolaire et, deux bénévoles, Claude BIGOT et Jean-Pierre DORVAL, animent des séances de lecture sur la pause de midi le vendredi. Ces activités ont été interrompues du fait du Covid, elles viennent de reprendre pour cette rentrée scolaire.

Les bénévoles espèrent que des lecteurs de tous âges viendront ou reviendront nombreux emprunter des livres et des CD. En effet, l'offre est variée, et la bibliothèque est le seul service culturel de proximité. Il faut en profiter !

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture :
Mercredi de 17h à 19h
Samedi de 10h à 12h

CLUB ARTISTIQUE DU VITRAIL (CLAVI)



L'édition du 26 juin de l'exposition du club du vitrail a été une nouvelle fois un succès.

Des œuvres de qualité, du travail d'artistes pour ces magnifiques pièces exposées.

Des modèles variés avec de belles couleurs ont ravies les visiteurs.

Une tombola a permis aux chanceux de gagner de très jolis pièces.

Félicitations à cette association et à ses membres qui par ce travail d'orfèvre réalisent de jolis chefs d'œuvres pour le bonheur des visiteurs.

Vous pouvez suivre notre actualité et découvrir nos réalisations sur :

 facebook.com/vitrailclavi

 [@vitrailclavi](https://www.instagram.com/vitrailclavi)

SOCIETE DE CHASSE

Comment tenter de réguler la population des sangliers sur le territoire de la commune ?

1. Etat des lieux

L'association ne possède pas le droit de chasse sur l'ensemble des terrains de la commune.

Celle-ci est bordée par trois plans d'eau, plus une bande littorale.

Un pourcentage, non négligeable, de la surface est constitué de friches ou de roselières.

Une voie départementale très passante traverse l'entité.

2. Les moyens dont dispose la société de chasse

Le sanglier, en général est chassé en battue. Il peut aussi être tiré en poste fixe à l'affût.

Pour le traquer il faut donc disposer de chasseurs, d'une meute créancée « sanglier ».

La mise en place des lignes de tir se fait après la localisation supposée du gibier, en tenant compte des angles de tir.

3. Résultats

Le gibier peut donc s'évanouir assez facilement. Nous essayons évidemment de nous associer avec les communes limitrophes.

La saison dernière le trophée s'élevait à 5 unités.

Une solution de facilité serait de faire appel au Lieutenant de Louveterie qui a autorité sur tout le territoire.



LES MARCASSINS SPORTIFS

Voici une nouvelle saison qui débute pour l'équipe fanion et l'équipe B « en entente avec Plonéour-Lanvern ».

L'objectif du club est de maintenir la position de l'équipe A en D2. L'équipe B obtient de bons résultats avec le club de Plonéour-Lanvern.

Sur le plan extra sportif, grâce aux bénévoles, joueurs et dirigeants, le repas à emporter du 11 décembre 2022 a connu un véritable succès avec 350 parts de couscous ou de paëlla vendues. Une soirée ragoût de choux sera organisée le 8 avril 2023.

Le club remercie les nombreux sponsors pour leurs encarts et panneaux publicitaires ainsi que pour l'achat de ballons pour les matchs à domicile.



EQUIPE A



Debout, de gauche à droite : François LE BIS – Gaëtan BECUE – Sophyan GUERY – Mickaël DUVAIL – Loïc NEDELEC – Balla SOUMAORO – Jawad OUQROU – Luka GLOAGUEN – Raymond LE GOFF (président)

Assis : Kilian GLEVAREC – Thibaud JEGOU – Thomas BALOUIN – Alan PERON – Florian PAVEC – Nicolas GOASCOZ

EQUIPE B



Debout, de gauche à droite : Paul LE BRUN – Kilian ALANOU – Baptiste CUDON – Alan LE BEC – Simon BREHONNET – Axel ANDRE – Florian GUIVARCH – Kévin ALANOU – Stéphane LANNOU (arbitre) – Raymond LE GOFF (président)

Assis : Paul COLAS – Aboudou CAMARA – Antoine TOULEC – Aboubacar – Niels CANEVET – Johann BUREL – Denis LE DIGABEL

S'il est un commerce important au centre d'un petit village, un lieu pour se retrouver, rencontrer les amis, c'est le bar tabac « le relais ». Un lieu de vie sociale quelque peu fragilisée depuis plusieurs années. C'est l'occasion de boire un verre avec les amis, un café après la messe ou des obsèques. Profiter d'un moment pour commenter et échanger après le match de notre équipe de football « les marcassins », passer un bon moment entre copains après la journée ou le week-end. En bref, se détendre et maintenir ce lien social qui nous est cher !

Le bar tabac « le Relais » est depuis de nombreuses années implanté sur notre commune, il a vu passé plusieurs générations de Tréogatois et trône comme une institution dans le village. Avec lui plusieurs propriétaires ont continué à faire vivre ce commerce depuis de nombreuses années.

Sabine, originaire d'Audierne, était secrétaire et Jean-Luc, originaire de Pleyben, monteur de lignes électrifiées sur de hauts pylônes dans toute la France d'où son surnom de « Jean poteau ». Suite à leur rencontre, pour Sabine trop de pression au travail et pour Jean Luc l'envie de se poser, ils ont choisi respectivement un tournant dans leurs carrières professionnelles.

Le couple a souhaité se tourner vers un métier de service. Sabine ayant travaillé sur de la relation clientèle dans son ancienne profession, cela lui paraissait comme une évidence de tenir un bar tabac.

Ils ont décidé de poser leurs valises à Tréogat puisque le fonds de commerce était en vente.

Jean Luc est un passionné de musique rock, blues et détenteur d'une bonne collection de cd.

Il possède et lit beaucoup de livres en rapport avec le cinéma.

Une « médiathèque ambulante » rajoute Sabine.

Ils ont choisi la commune de Tréogat parce qu'elle est rurale. Les gens sont simples, abordables. Ils se connaissent, la convivialité est omniprésente et leur clientèle vient également des communes environnantes.



Leur première année est marquée par l'étonnement de voir autant de convives au repas annuel des gaulois. Le club de foot est bien évidemment présent dans leurs murs.

Jean-Luc est un passionné de football, un sujet qu'il connaît donc bien !

Sabine et lui suivent les matchs des marcassins tous les week-ends. Jean-Luc étant vice-président du club. Le café est un point de rendez-vous d'après match.

Le bar tabac possède également une salle qui peut être mise à la location aux particuliers ou associations pour une soirée.

La départementale traversant Tréogat devant leur établissement leur permet d'avoir une clientèle régulière ou de passage avec la facilité de stationnement à proximité. Ils sont dépositaires FDJ et ont tout récemment inauguré un point relais Pickup (retrait et dépôt colis). Le couple a pour projet un service de solution de paiement pour donner la possibilité aux citoyens de régler leurs factures du quotidien (eau, électricité, téléphone...).

La crise sanitaire en 2020 a apporté l'arrêt net du bar, seul le tabac est resté ouvert. Le dépôt de pain s'est aussi définitivement arrêté. « Le bar étant fermé cela a été difficile pour nous et nos habitués. Nous avons perdu une partie de notre clientèle », souligne Sabine. Jean Luc renchérit sur l'arrêt des concerts du samedi soir durant cette période et souhaite renouveler ces derniers prochainement sur la petite scène de l'établissement.

« Nous avons toujours de bons contacts avec nos clients, on ne vient jamais à reculons à Tréogat ! C'est une ambiance chaleureuse et familiale. »

Voici un exemple de petite commune qui a de la chance d'avoir un bar tabac « Le Relais » ainsi qu'un restaurant crêperie « le Vince et Versa » en traversant son bourg, n'ayant rien à envier à des communes plus grandes où la vie est peut-être plus anonyme.

A travers ces commerces, les services qu'ils nous apportent sont une valeur ajoutée importante pour la vie et l'ambiance de notre village « terre océane ».

Il fait bon vivre à Tréogat !

LES Pongistes Bigoudens

SERVICE ET SET SUR TABLE



Il est bien connu que le sport est bon pour la santé et garder la forme. Les clubs sportifs sont des acteurs incontournables au renforcement du lien social, de la cohésion, de l'épanouissement et sont indispensables sur notre territoire. Le club des pongistes bigoudens en est le parfait exemple !

La genèse de ce club remonte à 1983 à Tréogat. A sa création 4 pongistes souhaitant pratiquer leur discipline. Sous l'égide du club local de football des marçassins, section tennis de table, l'aventure peut commencer. Les premières tables apparaissent, les premières balles sont échangées. Daniel QUEFFELEC assure la 1^{ère} présidence. Il sera suivi de Guy BUREL

Sans local attitré les premiers entraînements et rencontres se déroulent dans divers lieux atypiques : chez Dan GUELLEC, aux bistrotts du relais ou l'oasis avant d'opter pour la cantine scolaire de Tréogat. Ceci paraissant peut-être plus logique lorsque l'on parle de « service à la table » ?

Les premiers matchs se déroulent ensuite sur les communes de Pouldreuzic, Plonéour, Tréméoc, Plomeur, Penmarc'h et Plozévet. Les premiers résultats laissent entrevoir un avenir grandissant au club.

Grâce à Patrick LE PAPE et Bernard DREZEN une école de tennis de table voit le jour en 1989, proposant aux jeunes la découverte de la discipline, assurant leur formation et ainsi la pérennité du club.

Les locaux étant exigus, la commune de Tréogat acquiert une classe mobile d'occasion en 1990. Le montage a été effectué en étroite collaboration avec la municipalité et les associations de la commune. Ceci permettant aux pongistes de disposer d'un local fixe pour les 26 licenciés du club.

Tréogat brille par son classement parmi les plus petites équipes de division 2 en Bretagne, elle sera ainsi classée meilleure équipe départementale en 1993, 1994 et 1995.

En 1996, le succès grandissant et la volonté de performance aboutit à une fusion avec le club de Pouldreuzic devenant le TPTT (Tréogat Pouldreuzic Tennis de Table) sous les présidences successives d'Hervé LOUSSOUARN, Thomas GUERIN et Yannick BRUN.

Tennis de table L'équipe en division supérieure

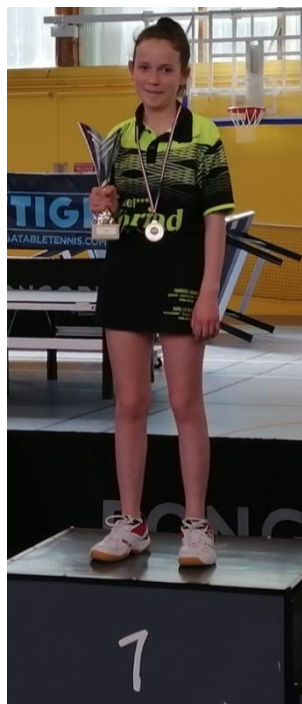


TRÉOGAT. — Un excellent championnat cette année pour cette équipe composée de : André Stéphan, Alain Burel, Hervé Loussouarn, Bernard Le Drézen, Patrick Le Pape, Philippe et Guy Burel et Paul Stéphan, le capitaine.



Le club comprend dès lors 120 adhérents, laissant voir un avenir prometteur et sera l'effectif le plus haut atteint jusqu'à ce jour.

Il faudra attendre 2002 avant un regroupement des communes environnantes pour devenir les pongistes bigoudens. Depuis cette création, 5 présidents assurent le bon fonctionnement du club : Sabrina ANDRE, Christine KERVELLANT, Laëtitia LE BRUN, Tony CANEVET et Grégory GOURDIS.



Les équipes actuelles

- L'équipe fanion évolue en pré-nationale (1ère saison)
- L'équipe fille pré-nationale (entente avec Fouesnant)
- 1 équipe en régionale 3
- 1 équipe en D1
- 1 équipe en D2
- 1 équipe en D4
- 1 équipe en D5
- 2 équipes en championnat jeunes D2 et D3 sud

Elaia CANEVET (photo), a brillé en 2022 :

- Championnat par équipe jeune :
 - Championne de D1
- En individuel :
 - Championne du Finistère en catégorie minime
 - Championne du Finistère
 - Championne de Bretagne
 - Vice-championne de France par classement

Ces résultats naissent en partie grâce à l'implication des différents entraîneurs : Patrick DRIESCH, Eric BERANGER, Fabrice LORGERAY, Chantal NEDELEC, Richard BAILLEUX, Guillaume GERVAIS et Maxime LE ROUX.

Le club des pongistes bigoudens, bientôt trentenaire, compte actuellement 55 adhérents.

Le tennis de table se pratique à partir de 7 ans

Les Pongistes Bigoudens ouvrent cette année un créneau loisirs débutants le vendredi à 18h30 encadré par Richard BAILLEUX. Le matériel est fourni et trois séances de découverte gratuites sont proposées.

Souhaitons une bonne saison aux Pongistes Bigoudens et surtout encore de belles années pour ce club sportif !

CONTACT

Tony CANEVET
06 63 03 58 71

Dans le cadre de la labellisation de la zone côtière de la commune en Aire Marine Éducative, les enfants de l'école de Tréogat ont connu une découverte croisée : le métier de l'illustration apporté par l'expertise de Marie Colin et la redécouverte de l'environnement riche duquel nous devons prendre soin. Après des séances de découverte en classe, d'observation sur le terrain et de dessin guidée en classe, les enfants ont découvert en novembre le travail de Marie, issu de cette collaboration. C'est avec beaucoup de fierté qu'ils ont accueilli cette affiche qu'ils considèrent un peu comme un emblème de leur AME.



TRÉOGAT
KERBINIGOÙ

Marie Colin